



Marché du travail : les mobilités des actifs entre les territoires impactent les équilibres locaux

En 2015, dans les Pays de la Loire, le taux de chômage varie de 5,8 % dans la zone d'emploi des Herbiers à 11,4 % aux Sables-d'Olonne. Les territoires ont été diversement impactés par la crise. Localement, les déplacements d'actifs jouent un rôle important dans l'équilibre du marché du travail : certaines zones attirent des habitants qui viennent s'y installer ou des travailleurs qui résident à proximité. Pourtant dynamiques économiquement, les zones d'emploi d'Ancenis, Challans, La Roche-sur-Yon et Nantes connaissent une augmentation du chômage sous la pression d'une croissance de la population active encore plus forte, tirée par l'attractivité résidentielle de ces territoires. À l'inverse, dans les zones d'emploi d'Alençon, La Flèche et Mayenne, l'impact des destructions d'emplois sur le chômage est tempéré par la diminution du nombre d'actifs.

Martine Barré, Aurélie Goin, Anne Lecomte, Insee

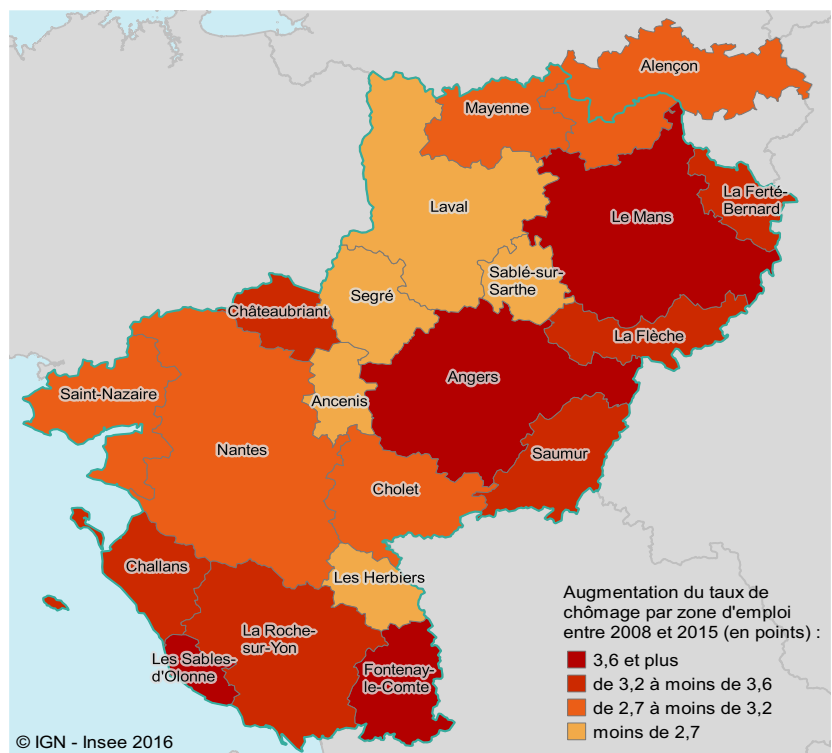
Avec la Bretagne et l'Île-de-France, les Pays de la Loire sont l'une des régions les plus préservées du chômage. En 2015, 9,0 % de la population active ligérienne est au chômage, soit 1,0 point de moins qu'au niveau national. Il a augmenté autant que dans les autres régions sur la période récente. La forte hausse du nombre de personnes présentes sur le marché du travail (+ 70 500 actifs en cinq ans) y contribue, même si l'emploi progresse un peu plus qu'au niveau national. Au sein de la région, les dynamiques d'emploi, de population active et de chômage peuvent être très différentes selon les territoires. Certaines zones d'emploi (*définitions*), pourtant dynamiques, ne parviennent pas à insérer ces actifs supplémentaires. Mieux comprendre le fonctionnement du marché du travail localement permet d'actionner des leviers adaptés aux problématiques des territoires.

Des zones d'emploi inégales face au chômage

Dans les Pays de la Loire, en 2015, le taux de chômage varie de 5,8 % dans la zone d'emploi des Herbiers (le 3^e plus faible de France) à 11,4 % aux

1 Le littoral et l'est de la région davantage touchés par la hausse du chômage

Évolution du taux de chômage annuel par zone d'emploi dans les Pays de la Loire entre 2008 et 2015, en points



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Sables-d'Olonne (+ 1,4 point par rapport au niveau national). Le taux de chômage est plus élevé à l'est de la région et sur le littoral. A *contrario*, du nord au sud, les zones d'emploi de Mayenne, Laval, Segré, Ancenis, Cholet et Les Herbiers forment un couloir où la situation est plus favorable.

Depuis la crise, le taux de chômage a nettement progressé dans toutes les zones d'emploi : de + 1,7 point pour Ancenis à + 3,9 points pour Le Mans entre 2008 et 2015 (figure 1). Il atteint un premier palier au début de la crise (2008-2009). Il se stabilise voire diminue dans certaines zones sur les deux années suivantes, avant de repartir à la hausse entre 2011 et 2015. Depuis fin 2015, il diminue pour atteindre 8,4 % dans la région au 2^e trimestre 2016. L'ampleur des évolutions diffère selon les mécanismes propres au fonctionnement du marché du travail de chaque zone.

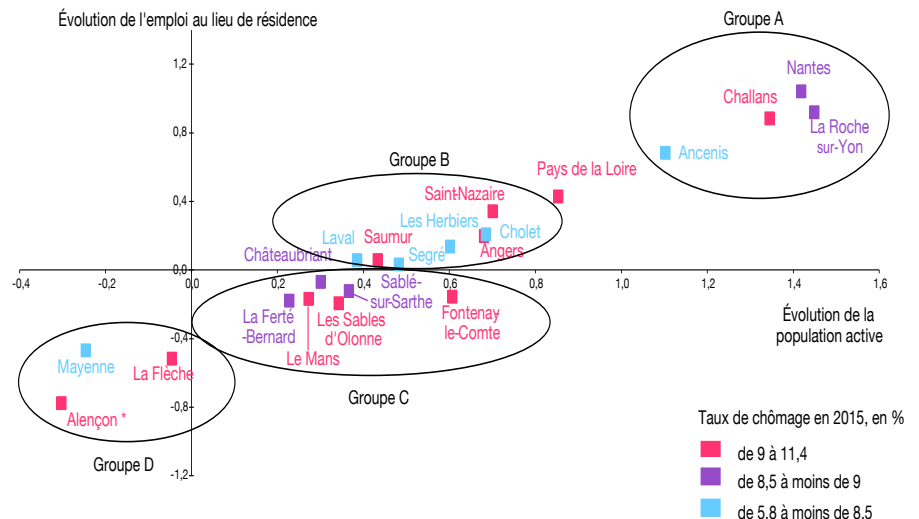
Emploi et population active : des évolutions contrastées selon les territoires

L'emploi est globalement atone : entre 2007 et 2012, le nombre de personnes en emploi augmente de 32 000 dans la région. Cette progression ne suffit pas à insérer les 70 500 Ligériens supplémentaires présents sur le marché du travail. Ce déséquilibre génère une hausse du chômage.

Si le chômage progresse partout, les mécanismes en jeu diffèrent selon les territoires. Dans 9 zones d'emploi sur 20, le nombre de personnes en emploi se contracte entre 2007 et 2012 (figure 2). Ceci peut résulter d'une offre d'emplois moindre sur place, certains secteurs d'activité ayant été davantage fragilisés par la crise, notamment l'industrie et la construction. Par ailleurs, les actifs se déplacent de plus en plus pour aller travailler. En 2012, 232 150 actifs travaillent en dehors de la zone d'emploi dans laquelle ils résident, soit 15 % des personnes en emploi. Pour les habitants, trouver un emploi peut s'avérer plus difficile si davantage de personnes extérieures à la zone viennent y travailler ou si les opportunités d'emploi dans les environs sont moindres. Les marchés du travail étant interconnectés, les emplois créés ne sont pas nécessairement occupés par des personnes résidant sur place. Ainsi, dans les zones d'emploi de Sablé-sur-Sarthe et Les Sables-d'Olonne, le nombre d'emplois offerts sur place progresse entre 2007 et 2012, mais les habitants sont moins nombreux en emploi. L'évolution de la population active (*définitions*) génère une pression inégale sur le marché du travail selon les zones d'emploi, en fonction de leur attractivité résidentielle (figure 3). Dans les zones d'emploi d'Alençon, La Flèche et Mayenne, le nombre de personnes présentes sur le marché du travail diminue, ou est quasiment stable, ce qui modère la progression du chômage. À l'inverse, certaines zones d'emploi attirent beaucoup d'actifs qui viennent s'y installer en plus grand nombre que ceux qui en partent. Si elle

2 Quatre profils de zones d'emploi selon les mécanismes en jeu sur le marché du travail

Évolution du nombre d'actifs et du nombre d'habitants en emploi entre 2007 et 2012 en moyenne annuelle, en %



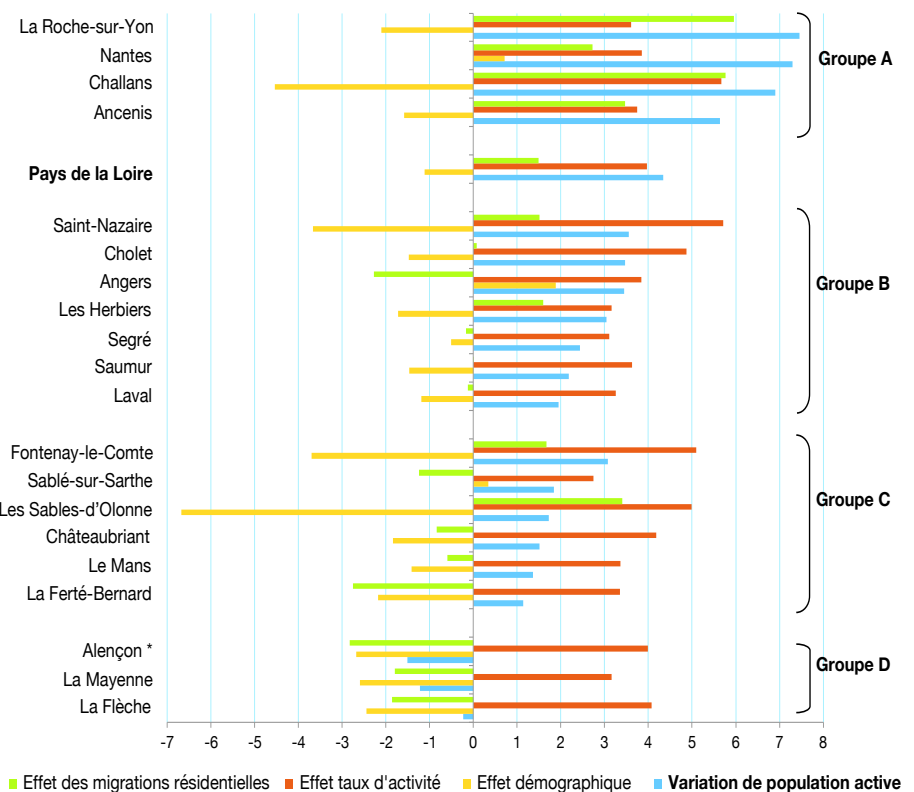
* zone d'emploi dans son ensemble (Normandie et Pays de la Loire)
Source : Insee, Recensements de la population (RP) 2007 et 2012, taux de chômage localisés.

exerce une pression sur le marché du travail, l'arrivée de nouveaux actifs stimule également l'économie par le biais de leur consommation et de leur investissement. Cet excédent migratoire compense parfois aisément les pertes dues à l'effet démographique. En effet, les générations du baby-boom sont

progressivement remplacées par l'arrivée sur le marché du travail de jeunes moins nombreux (sauf dans les zones d'emploi d'Angers, Nantes et Sablé-sur-Sarthe). Dans toutes les zones, l'évolution des comportements d'activité constitue le moteur principal, voire exclusif, de la croissance de la population

3 Attractivité résidentielle : de forts contrastes entre les zones d'emploi

Composantes de la variation de population active des zones d'emploi des Pays de la Loire entre 2007 et 2012, en % de la population active en 2007



* zone d'emploi dans son ensemble (Normandie et Pays de la Loire)
Lecture : dans les Pays de la Loire, à population constante, l'évolution des taux d'activité génère une hausse du nombre d'actifs de 4,0 % par an entre 2007 et 2012 (*méthode*).
Source : Insee, RP 2007 et 2012.

active. La vie active s'allonge sous l'effet de différentes politiques publiques (restriction des dispositifs de cessation anticipée d'activité, report de l'âge légal de départ à la retraite, allongement de la durée de cotisation, etc.) et l'activité féminine continue de se développer. L'effet taux d'activité (*définitions*) génère une hausse du nombre d'actifs variant du simple au double : + 6 % dans la zone d'emploi de Saint-Nazaire contre seulement + 3 % à Sablé-sur-Sarthe entre 2007 et 2012, en lien avec la part des seniors parmi les actifs.

Groupe A : les croissances de l'emploi et de la population active les plus dynamiques

Entre 2007 et 2012, les zones d'emploi d'Ancenis, Challans, La Roche-sur-Yon et Nantes (*groupe A*), enregistrent les plus fortes hausses du nombre d'habitants en emploi. Le chômage augmente malgré tout sous la forte pression exercée par la croissance de la population active. Celle-ci s'accroît fortement du fait de l'attractivité résidentielle marquée de ces territoires, notamment pour les actifs âgés de 25 à 49 ans. Ces quatre zones d'emploi concentrent 41 % des actifs de la région, mais elles absorbent 68 % de la hausse du nombre d'actifs. Le dynamisme économique de ces territoires et les emplois pour certains très qualifiés de la métropole nantaise contribuent probablement à attirer de nouveaux résidents. Excepté à Challans, les taux de chômage sont inférieurs à la moyenne régionale.

Bien que les dépenses de ces nouveaux arrivants stimulent l'économie, le dynamisme de l'emploi observé depuis plusieurs décennies ne permet plus d'insérer la totalité des actifs supplémentaires. L'augmentation du nombre de personnes en emploi résulte quasi exclusivement de créations d'emplois de la part d'entreprises implantées dans ces territoires. Le solde des navettes (*définitions*) entre lieu de travail et de domicile avec les autres zones d'emploi varie peu sur la période. La situation de la zone d'emploi de Challans est atypique : le nombre de postes proposés sur place progresse moins que le nombre de Challandais en emploi. En 2012, ils travaillent davantage en dehors de leur zone d'emploi que cinq ans auparavant (+ 1 240 sorties contre + 220 entrées entre 2007 et 2012). Cette diminution du solde des navettes modère la progression du chômage. Les Challandais travaillent toujours davantage à l'extérieur de leur zone d'emploi que le mouvement contraire (*figure 4*). À l'inverse, dans les autres zones du groupe, en 2012, les entrées d'actifs sont plus nombreuses que les sorties. Par exemple, 40 % des emplois de la zone d'emploi d'Ancenis sont occupés par des personnes résidant dans un autre territoire.

Ces zones d'emploi sont particulièrement attractives : les installations d'actifs y sont nettement plus nombreuses que les départs. À La Roche-sur-Yon, la hausse de la population active est principalement due à l'excédent migratoire : elle augmente de 6,0 % sous

l'effet de ce seul facteur, contre + 3,6 % avec la progression des taux d'activité (respectivement + 1,5 % et + 4,0 % en moyenne régionale). À Challans et Ancenis, l'attractivité et les comportements d'activité contribuent à peu près autant à la hausse de la population active. L'effet taux d'activité est particulièrement marqué dans la zone de Challans, où la part de seniors en activité est la plus élevée du groupe. Dans la zone d'emploi de Nantes, le dynamisme du marché du travail attire des actifs de tous âges : notamment des jeunes qui viennent s'y installer (seule Angers est également dans cette situation dans la région), ou encore des personnes qui viennent y travailler quotidiennement.

Groupe B : une hausse du nombre d'actifs plus modérée et un marché du travail qui se maintient

Dans les zones d'emploi d'Angers, Cholet, Laval, Les Herbiers, Saint-Nazaire, Saumur et Segré (*groupe B*), le fonctionnement est semblable au groupe A, mais les évolutions sont moindres. Le marché du travail se maintient. La croissance de la population active est plus modérée en raison d'un solde migratoire qui pèse moins. À part aux Herbiers et à Segré, l'évolution des navettes a peu affecté l'équilibre du marché du travail local.

Dans ce groupe B, seule la zone d'emploi de Segré connaît des pertes d'emplois entre 2007 et 2012 : celles-ci contribuent à la hausse du chômage quasiment autant que l'augmentation de la population active. Le nombre d'habitants en emploi y est cependant quasiment stable car ils travaillent davantage à l'extérieur de la zone qu'en 2007. Désormais, ces sorties sont plus fréquentes que le mouvement inverse. Ceci contribue à limiter la progression du chômage sur place : en 2015, il atteint 7,2 %.

La zone d'emploi des Herbiers est également atypique. Ses habitants n'ont bénéficié que partiellement du dynamisme de l'emploi sur place : + 550 emplois créés sur place, contre

seulement + 190 habitants en emploi entre 2007 et 2012. Les arrivées de travailleurs habitant dans d'autres territoires se sont fortement accrues. La pression exercée par les navettes sur le marché du travail s'accroît au cours des dernières années. Les échanges avec les autres zones d'emploi sont intenses : 31 % des emplois sont pourvus par des personnes résidant à l'extérieur. Au final, malgré le dynamisme de son tissu économique, la zone des Herbiers affiche la plus forte hausse du nombre de chômeurs entre 2007 et 2012 dans la région. Son taux de chômage reste cependant le 3^e plus faible de France métropolitaine. Depuis plusieurs décennies, l'emploi croît à un rythme plus soutenu qu'en moyenne régionale.

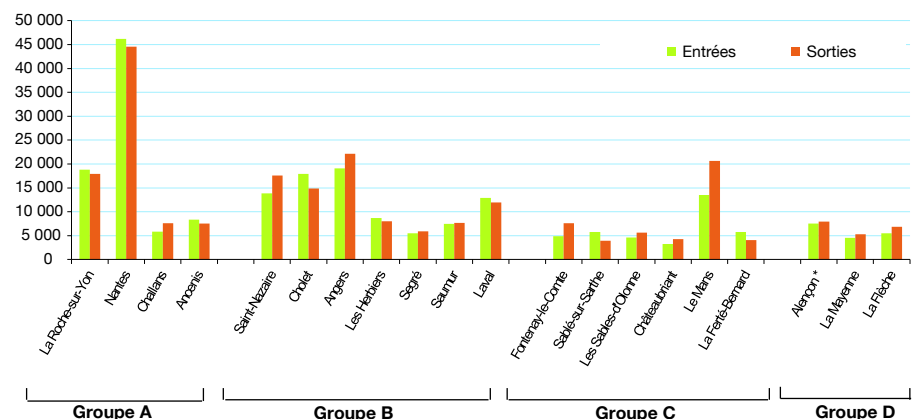
Pour les zones de ce groupe B, la hausse du nombre d'actifs découle quasi exclusivement des comportements d'activité. L'effet migratoire est plus modéré que dans le groupe A, voire nul. La zone d'emploi de Saint-Nazaire se distingue : son attractivité résidentielle doublée d'un effet taux d'activité marqué (en lien avec une part plus importante de seniors parmi les actifs) compense largement les pertes dues à la démographie. Angers se singularise également avec un effet migratoire nettement négatif en raison de départs d'actifs âgés de 25 à 49 ans plus nombreux que les arrivées. Il s'agit de la seule zone d'emploi qui connaît une croissance notable de sa population active en l'absence d'attractivité résidentielle. En effet, le facteur démographique est positif : dans la région, seules Nantes et Sablé-sur-Sarthe sont dans cette situation, mais cet effet est moins marqué.

Groupe C : morosité de l'emploi et hausse du nombre d'actifs se cumulent

Dans les zones d'emploi de Châteaubriant, Fontenay-le-Comte, La Ferté-Bernard, Le Mans, Les Sables-d'Olonne et Sablé-sur-Sarthe (*groupe C*), le nombre d'habitants en emploi diminue, alors que la population active s'accroît. Ces deux facteurs contribuent à

4 Travailler hors de sa zone d'emploi : un impact important dans certains territoires

Entrées et sorties en 2012 de personnes de 15 à 64 ans travaillant hors de leur zone d'emploi, en nombre de personnes



* zone d'emploi dans son ensemble (Normandie et Pays de la Loire)

Lecture : en 2012, 13 540 personnes viennent travailler quotidiennement dans la zone d'emploi du Mans et résident dans une autre zone d'emploi (entrées). À l'inverse, 20 630 habitants de la zone d'emploi du Mans travaillent à l'extérieur de ce territoire (sorties).

Source : Insee, RP 2012.

l'augmentation du chômage. L'évolution des déplacements entre lieu de domicile et de travail a un impact plus important dans ce groupe.

Dans les zones d'emploi des Sables-d'Olonne et Sablé-sur-Sarthe, le contexte économique est plutôt favorable : les entreprises maintiennent, voire créent des emplois entre 2007 et 2012. La situation des habitants se détériore malgré tout. Les entrées d'actifs extérieurs à ces zones d'emploi augmentent fortement contribuant à tendre le marché du travail. Aux Sables-d'Olonne, les sorties demeurent cependant supérieures aux entrées. Son taux de chômage reste le plus élevé de la région (11,4 % en 2015) et augmente fortement depuis la crise (+ 3,8 points entre 2008 et 2015).

Dans les zones de Châteaubriant, Fontenay-le-Comte, La Ferté-Bernard et Le Mans, des emplois ont été détruits entre 2007 et 2012. L'impact sur le chômage est cependant limité par l'évolution des déplacements entre lieu de domicile et de travail : les sorties se sont fortement accrues. Dans ces zones davantage fragilisées, certains habitants bénéficient du dynamisme des zones voisines. La diminution du solde des navettes contribue à amortir la progression du chômage dans la zone d'emploi de La Ferté-Bernard, celle-ci attire cependant davantage d'actifs qui viennent y travailler que l'inverse. Le chômage y augmente fortement (+ 3,4 points entre 2008 et 2015).

Dans le groupe C, la hausse de la population active est inférieure à la moyenne régionale. L'effet des migrations résidentielles est contrasté. Seules les zones d'emploi des Sables-d'Olonne et Fontenay-le-Comte sont attractives pour les actifs ; en revanche, les jeunes générations y sont nettement moins nombreuses que celles qui partent à la retraite. Les Sables-d'Olonne comptent la part de seniors la plus élevée de la région.

Définitions et méthode

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Cette partition du territoire est adaptée pour l'analyse du fonctionnement des marchés locaux du travail.

La **population active** comprend les personnes en emploi et les chômeurs, au sens du recensement de la population. Elle est considérée au lieu de résidence. Les personnes résidant sur un territoire peuvent être en emploi sur ce même territoire ou se déplacer entre leur zone d'emploi de résidence et la zone d'emploi de leur lieu de travail.

Le **solde des navettes** d'une zone d'emploi est la différence entre le nombre de personnes qui travaillent dans cette zone mais qui habitent dans une autre (**entrées**) et le nombre de personnes qui y habitent mais travaillent dans une autre (**sorties**).

Entre 2007 et 2012, la variation du nombre d'actifs se décompose en trois contributions :

– l'évolution des effectifs par âge par simple vieillissement de la population de 2007, sans migrations et à taux d'activité constant : **effet démographique**,

– l'évolution des comportements d'activité, à population constante : **effet taux d'activité**,

– les déménagements d'une zone d'emploi à l'autre. Le solde des arrivées et des départs d'actifs est estimé par la différence entre l'évolution de la population active et les deux contributions précédentes : **effet migratoire**.

Le **nombre de chômeurs** s'entend au sens du recensement de la population. En revanche, seuls les **taux de chômage** localisés (ou au sens des normes internationales) sont utilisés.

Groupe D : moins de personnes présentes sur un marché du travail qui se détériore

Dans les zones d'emploi d'Alençon, La Flèche et Mayenne (*groupe D*), la hausse du chômage est inférieure à la moyenne régionale malgré les pertes d'emplois. Celle-ci est tempérée par le recul du nombre de personnes présentes sur le marché du travail. Le taux de chômage est hétérogène (de 7,1 % dans la zone d'emploi de Mayenne en 2015 à 10,4 % à La Flèche). La situation économique sur place s'est dégradée. L'évolution des déplacements domicile-travail a surtout un impact à La Flèche : les suppressions d'emplois sont plus marquées, mais les actifs travaillent plus souvent dans

d'autres zones, principalement à Sablé-sur-Sarthe et Angers. Ceci permet de contenir la hausse du chômage. Les échanges avec les autres zones d'emploi sont intenses : un tiers des habitants en emploi travaillent à l'extérieur. Dans ces trois zones, les habitants travaillent davantage à l'extérieur de la zone d'emploi que le trajet inverse tant en 2007 qu'en 2012.

Entre 2007 et 2012, ces territoires perdent des habitants âgés de 15 à 64 ans (effets démographique et migratoire cumulés). Ceci n'est pas compensé par l'accroissement du nombre d'actifs généré par l'allongement de la vie active : la population active diminue. ■

Cette étude est une déclinaison territoriale de celle réalisée en partenariat avec la Direccte des Pays de la Loire et en collaboration avec Pôle emploi (cf. Insee Analyses Pays de la Loire n° 31).

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Myriam Boursier

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Novembre 2016

Pour en savoir plus :

- Barré M. et Goin A., *Attractivité de la région et allongement de la vie active : un défi pour le marché du travail*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 31, mai 2016.
- Amonou D. et Besnard S., *Le retour à l'emploi s'est dégradé mais reste moins difficile dans les Pays de la Loire*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 25, décembre 2015.
- Hervé J-F., *Des emplois éloignés l'un de l'autre pour un couple biactif sur cinq*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 19, septembre 2015.
- Barré M., *Augmentation du chômage en 2014, plus forte à l'est de la région*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 24, mai 2015.

